

# Enquête : la formation des correspondants Calames

---

2021

# Sommaire

<b>Contexte et objectifs de l'enquête .....</b>	<b>3</b>
<b>Modalités et participation .....</b>	<b>4</b>
Modalités de l'enquête.....	4
Participation.....	4
<b>Partie 1 : Formation actuelle des correspondants .....</b>	<b>5</b>
Formation à l'archivistique.....	5
Formation en EAD .....	7
Formation à Calames .....	9
<b>Partie 2 : Pratiques des liens Calames/IdRef et de l'indexation RAMEAU .....</b>	<b>11</b>
Liens Calames/IdRef .....	11
Indexation RAMEAU dans Calames.....	14
<b>Partie 3 : Activités de signalement en UNIMARC .....</b>	<b>16</b>
<b>Partie 4 : Fonctions occupées avant d'être correspondant Calames et fonctions actuelles.....</b>	<b>18</b>
Fonctions occupées avant d'être correspondant Calames.....	18
Calames parmi vos missions actuelles.....	19
<b>Partie 5 : Positionnement de la fonction de correspondant Calames au sein des établissements....</b>	<b>22</b>
Liens avec les autres correspondants Abes de votre établissement.....	22
Statut administratif des correspondants Calames.....	24
Expérience de formateur EAD ou Calames.....	25
<b>Partie 6 : Suggestions pour une future formation correspondants Calames .....</b>	<b>26</b>
Classement dans un ordre de priorité des besoins de formation en lien avec les missions telles que définies par la fiche-fonction correspondant Calames.....	26
<b>Conclusions .....</b>	<b>28</b>

## Contexte et objectifs de l'enquête

Le dispositif de formation à Calames s'organise depuis plusieurs années autour de deux formations distinctes qui ont pour but de préparer l'entrée dans le réseau :

- La **formation « déploiement »** à l'attention des nouveaux établissements, mise en œuvre une fois la candidature d'un établissement validée par le CA de l'Abes.  
L'équipe Calames de l'Abes dispense alors au correspondant Calames de l'établissement nouvellement membre du réseau et à son équipe une formation de deux jours et demi. Cette formation ayant lieu en fin d'année civile a pour objectif de permettre la prise en main de l'outil dès le début de l'année suivante. Cette formation, qui est la même quelle que soit l'expérience ou le degré de connaissance des stagiaires, constitue une obligation contractuelle de l'Abes envers les établissements entrant dans le réseau.
- La **formation initiale** au catalogage dans l'outil Calames à l'attention des nouveaux collègues rejoignant un établissement du réseau ou manquant de pratique récente de Calames, dont les fonctions les amèneront à travailler dans l'outil.  
Il s'agit alors d'une formation assurée par les deux formateurs-relais (actuellement Patrick Latour et Bassirou Barry). Deux sessions de 2,5 jours sont a priori programmées (une au premier semestre, l'autre au second) au cours de l'année universitaire. L'objectif de cette formation est double : permettre à des collègues rejoignant un établissement du réseau de commencer à produire dans Calames ; permettre à des collègues déjà en poste, mais manquant de pratique, de se remettre à produire dans l'outil.  
Cette formation, plus centrée que la précédente sur les opérations nécessaires au catalogage, est la même quelle que soit l'expérience ou le degré de connaissance des stagiaires.

Ces deux formations, réalisées avec le même support et les mêmes fiches formateurs, ont longtemps permis aux collègues du réseau d'être en capacité de signaler les fonds de leurs établissements dans Calames.

Le réseau s'accroissant considérablement depuis le milieu des années 2010, une double évolution est cependant apparue, remettant en cause cette offre de formation à Calames : les enjeux de traitements de données ont pris de l'ampleur, augmentant le besoin de coordination et de gestion des flux entre Calames et d'autres outils/réservoirs ; les profils des correspondants semblent avoir évolués, passant d'un correspondant-catalogueur lui-même très impliqué dans le signalement à un correspondant-manager plutôt chargé d'encadrer une équipe de catalogueurs et qui travaille lui-même beaucoup moins dans l'outil. Parmi les correspondants eux-mêmes catalogueurs, dans les structures plus modestes, certains, sans équipe Calames, assurent seul le signalement en plus de tout le reste.

La nécessité d'une nouvelle formation d'un niveau plus avancé et approfondissant certains thèmes, déjà perçue par les formateurs-relais et l'équipe Calames de l'Abes, et confirmée par le GT Calames de décembre 2020, a été renforcée par certains constats ayant émergé lors d'échanges entre l'équipe Calames et certains correspondants.

Cette nouvelle formation aura pour but de couvrir les besoins propres aux missions et tâches spécifiques attendues du correspondant Calames et qui ne sont que peu ou pas du tout abordées au cours des deux formations centrées sur le signalement et le fonctionnement courant de l'outil, actuellement dispensées.

L'équipe Calames a dès lors prévu de concevoir cette formation durant l'année universitaire 2021/2022, mais s'est rapidement heurtée au manque d'informations sur les profils, les pratiques et les autres missions professionnelles des correspondants Calames.

Aucune enquête n'a en effet été lancée ces dernières années sur les correspondants Calames ([voir les enquêtes précédentes sur Calames](#)).

## Modalités et participation

### Modalités de l'enquête

L'enquête a été mise en ligne sous la forme d'un questionnaire SurveyMonkey en date du 17 juin 2021 et s'est déroulée jusqu'au 13 juillet 2021.

Elle se compose de cinq parties :

- formation actuelle des correspondants ;
- pratiques des liens dans Calames ;
- fonctions précédentes et expérience du signalement ;
- fonctions actuelles ;
- suggestions d'axes pour la construction d'une formation des correspondants.

Le questionnaire était anonyme.

### Participation

36 correspondants sur les 63 alors en poste dans le réseau Calames ont répondu à l'entièreté de l'enquête, soit **57,14% des correspondants Calames**.

Même s'il ne reflète qu'une petite majorité des correspondants Calames en fonction, ce taux de participation permet de tirer des conclusions opérationnelles.

## Partie 1 : Formation actuelle des correspondants

### Formation à l'archivistique

Q : Avez-vous reçu une formation Archivistique ?

Si oui :

Q : Vous avez suivi un module de formation initiale ?

Q : Vous avez suivi un stage de formation continue ?

Q : De quand date votre dernière formation à l'archivistique ?

D'emblée, précisons que l'Abes n'a jamais dispensé de formation à l'archivistique : elle n'en a ni les moyens, ni la vocation.

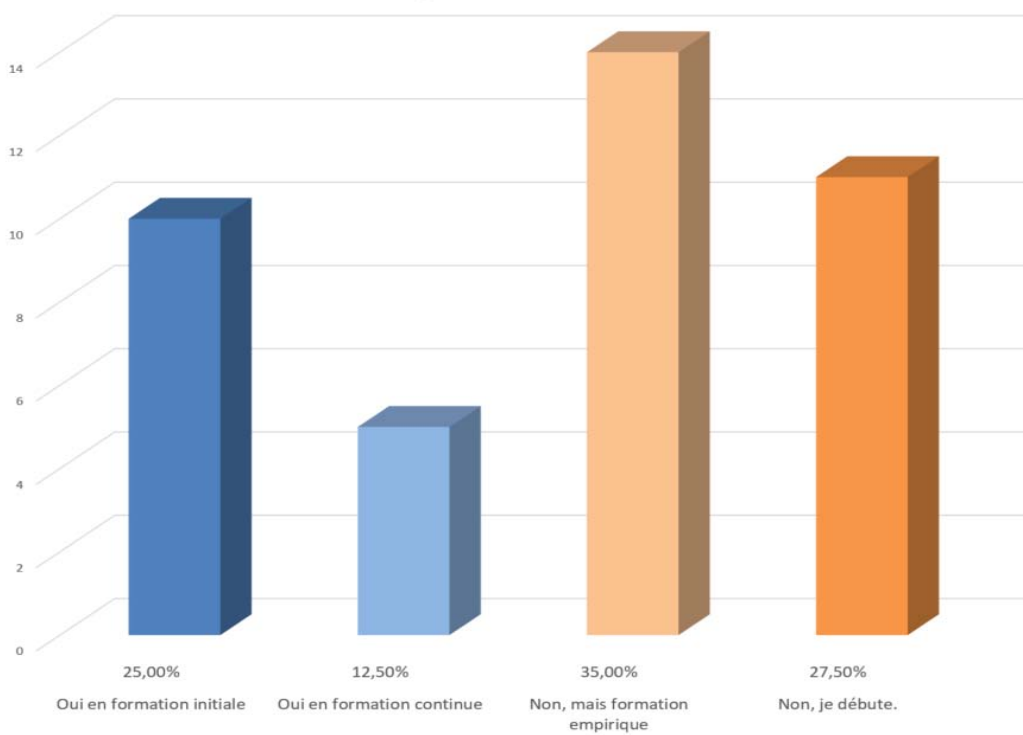
On constate qu'une majorité de correspondants n'a jamais reçu de formation à l'archivistique (62% d'entre eux).

Parmi les réponses de correspondants ayant été formés à l'archivistique, 9 l'ont été lors de leur formation initiale et 4 lors de stages de formation continue.

Les formations à l'archivistique mentionnées sont en majorité celles dispensées par l'Ecole des Chartes, mais l'Université ou Médiadix sont également mentionnées. Pour les stages de formation continue, il est intéressant de constater une certaine diversité (Association des Archivistes Français ou DGPAT par exemple).

73% des répondants formés, y compris de manière empirique, à l'archivistique l'ont été il y a plus de cinq ans (ce qui est assez logique dans le cas de formations initiales) et ce taux s'élève même à 92% si on considère les correspondants formés à l'archivistique il y a plus de deux ans.

Avez-vous reçu une formation Archivistique ?



**Réponses détaillées :**

- Pour les formations initiales à l'archivistique :
  - « Ecole des chartes »
  - « master TNAH à l'École des Chartes »
  - « ENC »
  - « Formation archiviste paléographe à l'Ecole des chartes »
  - « École nationale des Chartes »
  - « Toulouse Le Mirail »
  - « Diplôme d'archiviste-paléographe »
  - « Introduction à la description archivistique, Mediadix, octobre 2013 »
  - « Master professionnel Archive »
  
- Pour les stages de formation continue
  - « AAF »
  - « Formation par la DAF »
  - « Stage de M2 Pro »
  - « Archivage électronique (programme de la DGPAT) »

## Formation en EAD

Q : Quelle formation avez-vous eue en EAD ?

Q : De quand date votre dernière formation touchant à EAD ?

Q : Estimez-vous avoir besoin d'une formation à EAD ?

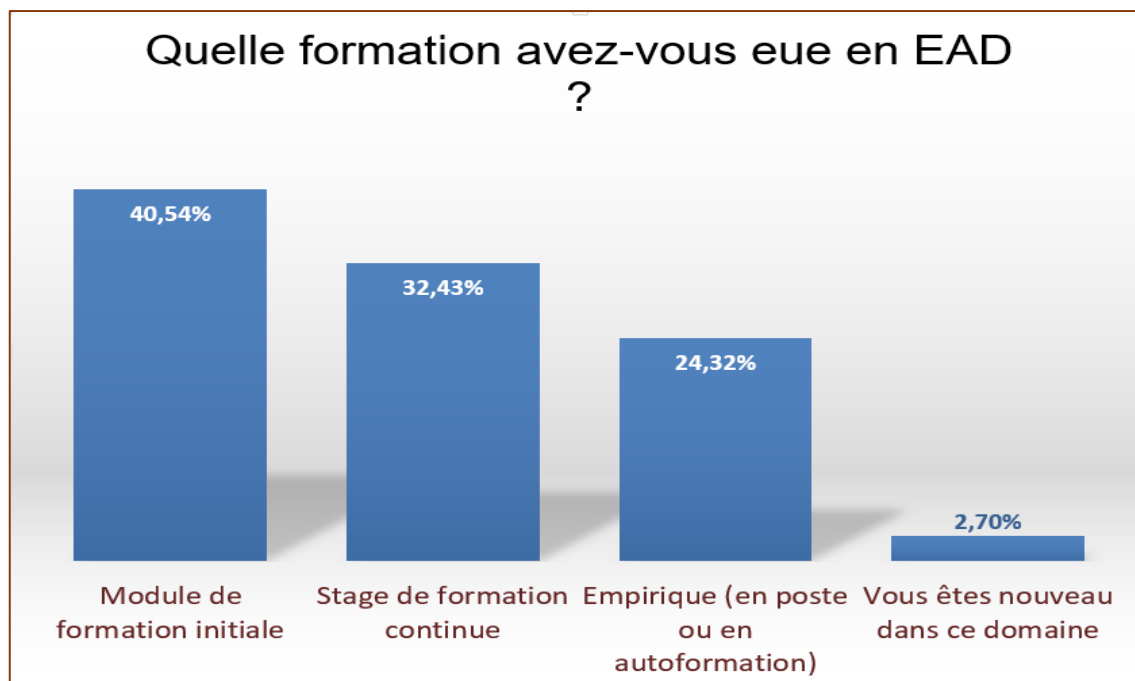
Une minorité non-négligeable des correspondants ayant répondu n'ont pas suivi de formation à EAD (27% des réponses). On note tout de même que cette proportion est deux fois moindre que pour l'archivistique, ce qui s'explique peut-être par la communication de l'Abes présentant depuis l'origine de Calames la connaissance d'EAD comme un pré-requis indispensable au suivi d'une formation Calames, l'Abes n'ayant jamais dispensé elle-même de formation à EAD.

Parmi les correspondants qui ont été formés à EAD, 15 (40% des répondants) l'ont été lors de leur formation initiale et 12 (32% des répondants) lors de stages de formation continue.

Parmi les formations à EAD mentionnées par les correspondants qui ont précisé leur réponse, on retrouve les formations connues au niveau national dans le domaine : Médiadix, Enssib, BnF (dans le cadre de projets) et Ecole des Chartes.

Comme dans le cas de la formation à l'archivistique, la formation à EAD remonte le plus souvent à plusieurs années pour les répondants : presque 60% d'entre eux ont été formés à EAD il y a plus de cinq ans et 88% il y a plus de deux ans. Comme dans le cas de l'archivistique, cet indicateur chronologique ne présage bien sûr en rien de la maîtrise de ce domaine par les correspondants ou de leur besoin en formation.

Les correspondants s'étant exprimés sur leurs besoins en formation sont une assez courte majorité à estimer ne pas devoir se former à EAD (58% des répondants) tandis qu'un peu plus de 40% d'entre eux pensent en avoir besoin.



## Réponses détaillées :

### Mediadix et CRFCB :

- « Formation Médiadix "EAD en bibliothèque" »
- « Médiadix »
- « Formation Médiadix "EAD en bibliothèque" du 29 au 30 mai 2017 »
- « EAD en bibliothèques (Média Centre Ouest), Formateur : Florent Palluault »
- « En prérequis à la formation Calames que je devais suivre en 2009 afin de devenir correspondant Calames, j'ai suivi une formation à Médiadix d'introduction à XML comportant un volet EAD, puis un module d'enseignement EAD de quelques heures dans le cadre du master de l'Ecole des Chartes en tant qu'"auditrice libre" (cours de Florence Clavaud) »

### ENSSIB :

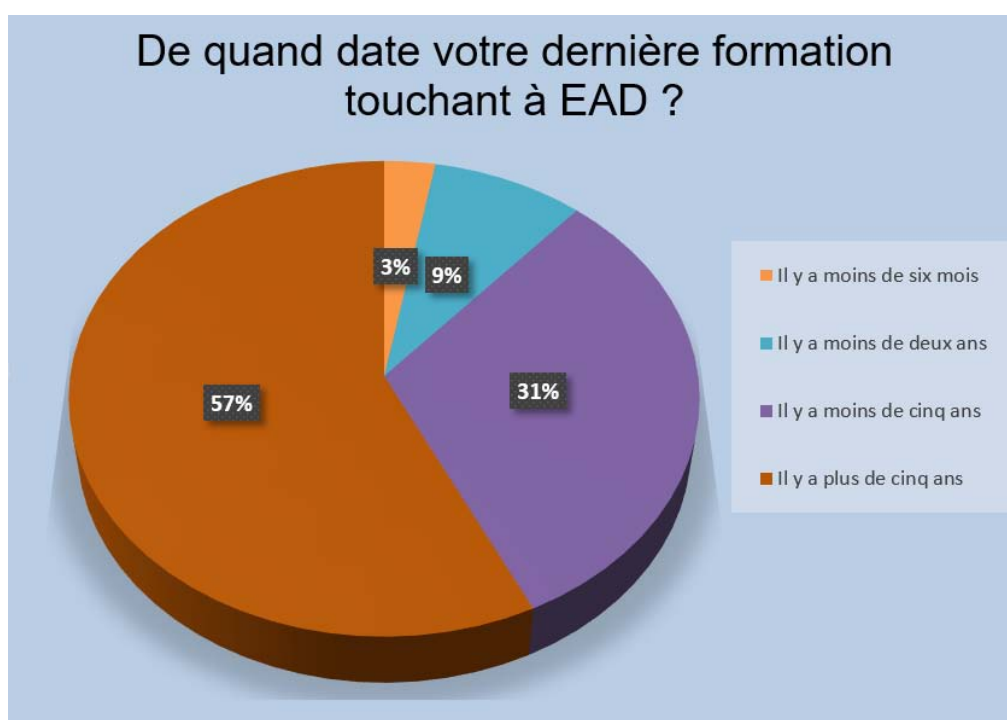
- « formation EAD à l'Enssib »
- « ENSSIB »
- « Le catalogage des archives et des manuscrits en EAD Enssib - Université de Lyon »
- « Stages EAD Enssib »

### Ecole des chartes :

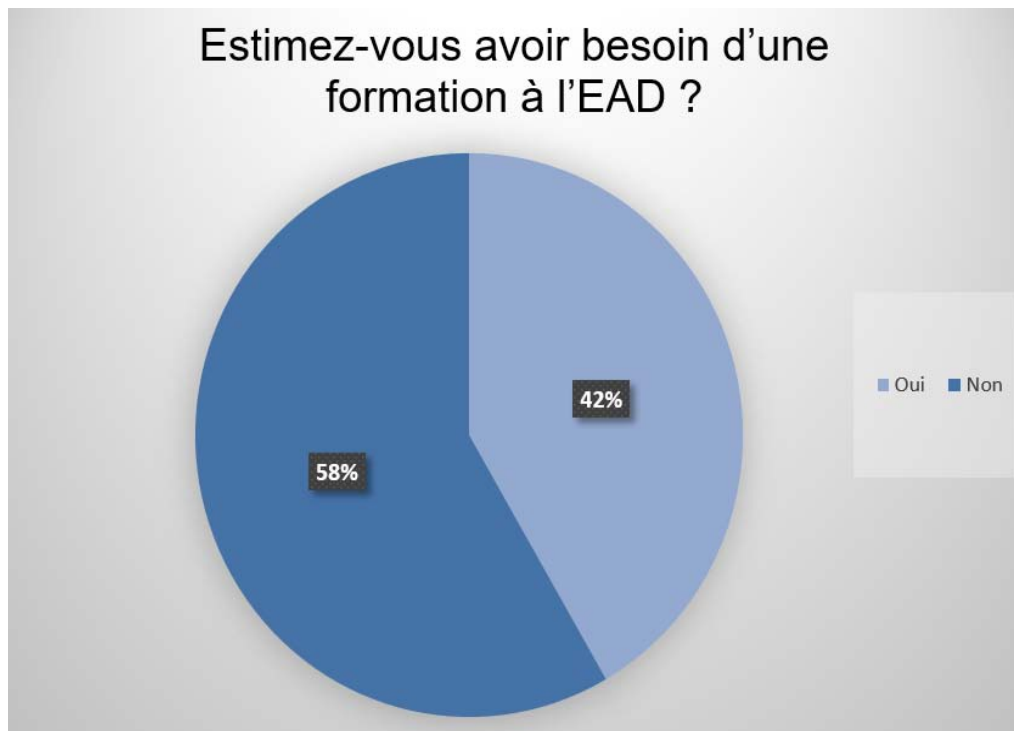
- « Master TNAH école des Chartes »

### Autres :

- « Pour la conversion rétrospective du CGM »
- « Formation à la BnF en vue de décrire un fonds dans le CGM en 2017 »
- « Découverte d'EAD en stage professionnel, pratique occasionnelle avec ou sans outils (BlocNote, XMetal, Mnesys archives). »
- « Dans le cadre de la formation de master Professionnel, notions. Puis pratique de Calames »







## Formation à Calames

Q : Estimez-vous avoir besoin d'une formation à Calames ?

Si oui :

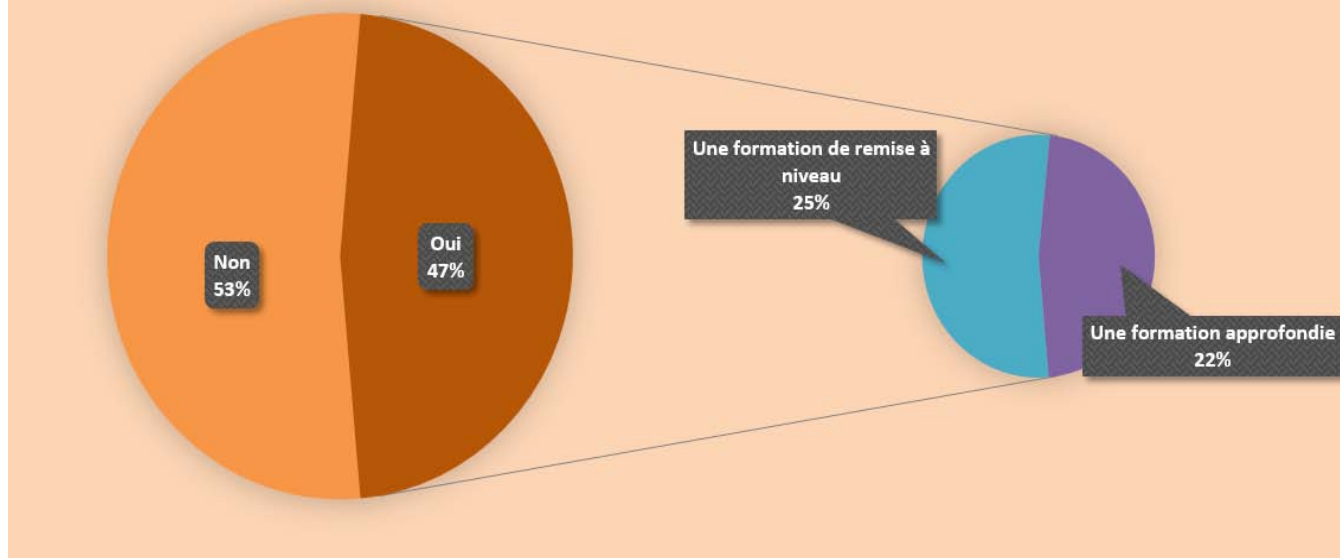
Q : Pour vous former à Calames, vous préféreriez plutôt une formation de remise à niveau ou une formation approfondie ?

Les correspondants ayant répondu sont encore plus nombreux à ressentir le besoin d'une formation à Calames, puisque 17 d'entre eux sur 36 le signalent, soit une petite moitié des réponses.

Parmi ces 17 correspondants souhaitant être formés à Calames, 9 estiment avoir besoin d'une formation de remise à niveau et 8 d'une formation plus approfondie.

Les correspondants exprimant un besoin de formation à Calames qui ont précisé leur réponse indiquent le manque de temps pour cataloguer, le management de leur équipe et l'exercice de responsabilité propre au correspondant comme motivations pour suivre une formation Calames.

Estimez-vous avoir besoin d'une formation à Calames ?  
Si oui, pour vous former à Calames, vous préféreriez plutôt :



#### Réponses détaillées :

- « Je pratique déjà mais sans grande aisance. Mon quotidien me laisse peu de temps pour cataloguer »
- « Il s'agit souvent de détails, de questions que l'on me pose et je voudrais pouvoir être sûre de répondre de la meilleure des façons. »
- « Les 2 : une remise à niveau car ma formation Calames date, puis une formation approfondie »
- « Surtout en tant que Correspondant, gestion des arborescences, mise en conformité des données »

## Partie 2 : Pratiques des liens Calames/IdRef et de l'indexation RAMEAU

### Liens Calames/IdRef

*Q : À quelle fréquence liez-vous des autorités existantes dans IdRef à des notices Calames ?*

*Q : Lorsque l'autorité n'existe pas dans IdRef, la créez-vous vous-même ?*

*Si rarement, jamais ou je ne sais pas faire :*

*Q : Estimez-vous avoir besoin d'une formation à la création de notices d'autorité dans IdRef ?*

*Q : Transmettez-vous les besoins de création au correspondant autorité de votre établissement ?*

Les liens entre notices Calames et autorités IdRef sont indispensables pour le bon référencement des points d'accès dans les notices. Lorsque l'autorité n'existe pas, il est recommandé par l'Abes de la créer dans IdRef et les établissements travaillant dans Calames disposent systématiquement des accès à cette application pour le faire (compte fourni au déploiement).

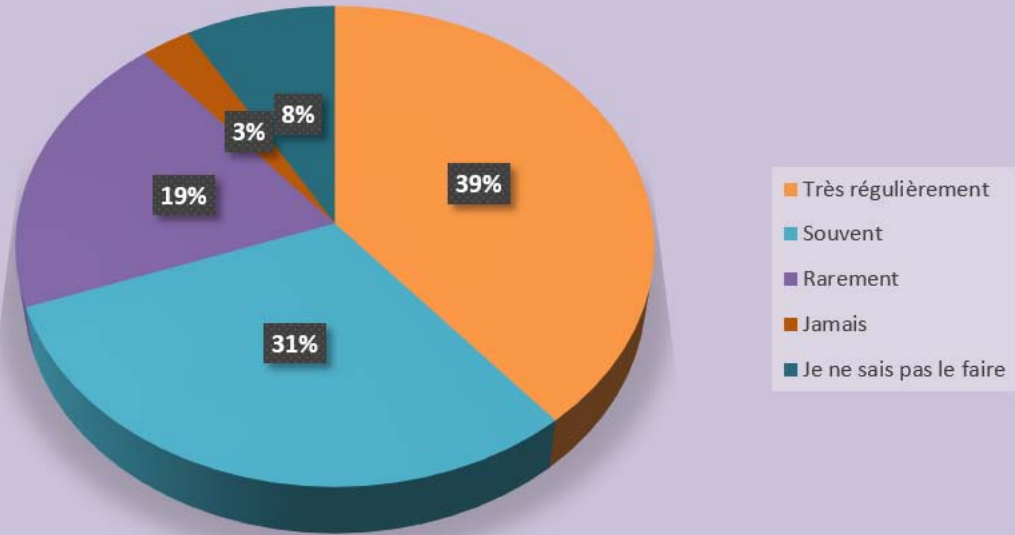
L'usage des liens aux autorités est globalement acquis par le réseau : plus des deux tiers des correspondants (25 réponses sur 36) font des liens très régulièrement ou souvent et une moitié (18 sur 36) créent des autorités avec la même fréquence.

Si seul 10% (4 sur 36) ne font pas de lien surtout parce qu'ils ne savent pas le faire, un tiers (12 sur 36) ne créent pas d'autorités en partie pour la même raison.

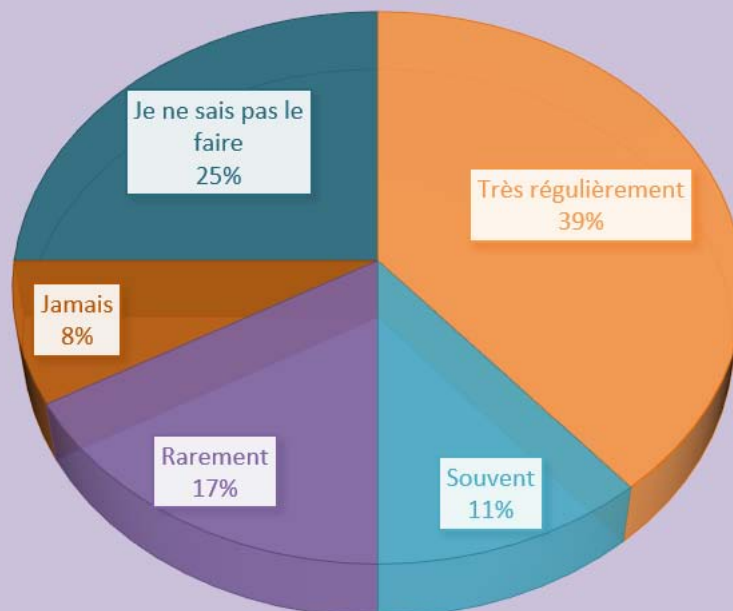
Parmi la moitié des répondants à ne créer d'autorité que rarement ou jamais, ou à ne pas savoir créer d'autorités IdRef (18 répondants), 13 estiment avoir besoin d'une formation à la création de notices IdRef. Un correspondant constate que ses créations de notices IdRef sont trop rares pour justifier une formation, tandis qu'un autre pense devoir se former à nouveau au vu des évolutions d'IdRef.

Parmi les correspondants ne créant que rarement ou jamais de notices IdRef ou à ne pas savoir les créer (50% des répondants), ils sont 9 à transmettre les besoins en création d'autorités au correspondant autorité de leur établissement, contre 9 à ne pas le faire.

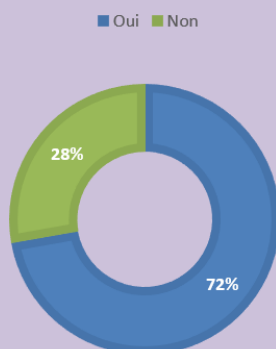
À quelle fréquence liez-vous des autorités existantes dans IdRef à des notices Calames ?



Lorsque l'autorité n'existe pas dans IdRef, la créez-vous vous-même ?



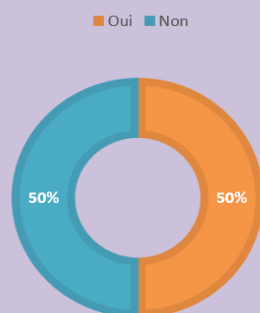
Si vous créez rarement, jamais ou ne savez pas créer de notice IdRef :  
Estimez-vous avoir besoin d'une formation à la création de notices d'autorité dans IdRef ?



#### Réponses détaillées :

- « Mes besoins en création de notices sont trop réduits pour justifier le suivi d'une formation. »
- « Je m'interroge également sur la possibilité de lier un item publié dans un outil comme Omeka à IdRef. »
- « Ma formation initiale à cet outil est lointaine; l'outil a évolué entretemps et n'ayant créé des notices d'autorité que très ponctuellement, je n'ai pas suivi les développements de l'outil. »

Si vous créez rarement, jamais ou ne savez pas créer de notice IdRef :  
Transmettez-vous les besoins de création au correspondant autorité de votre établissement ?



#### Réponses détaillées :

- « Pas jusqu'à ce jour »
- « Reprise de la fonction correspondant Calames en 2021. »
- « Cela peut arriver mais je me suis adressée le plus souvent à une collègue également formée à Calames et à WinIBW, avec qui je partage le signalement des documents dans Calames »

## Indexation RAMEAU dans Calames

Q : Utilisez-vous l'indexation RAMEAU dans les notices que vous produisez dans Calames ?

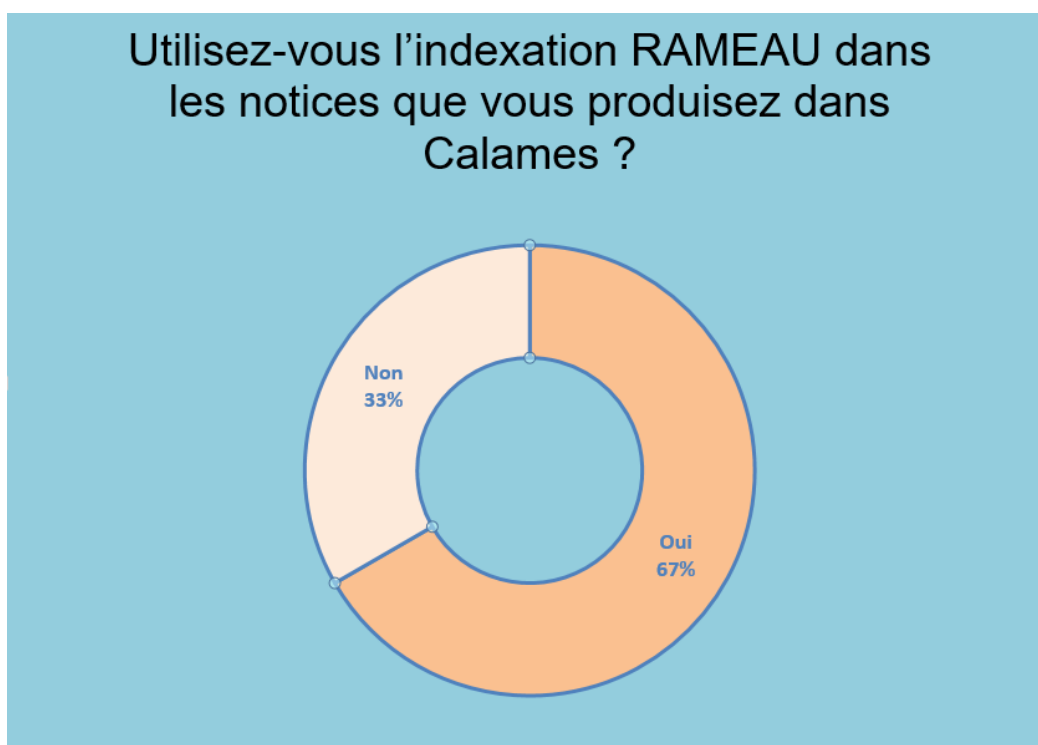
Q : Estimez-vous avoir besoin d'une formation à l'indexation RAMEAU ?

En l'absence d'indexation au fil du texte qui est la meilleure solution en EAD, l'utilisation de RAMEAU est à privilégier dans les notices Calames pour l'indexation dans les éléments <controlaccess> d'EAD.

L'utilisation peut se faire à deux niveaux : RAMEAU comme un vocabulaire contrôlé et RAMEAU dans toute sa richesse et règle de construction.

Les deux tiers des correspondants Calames ayant répondu à l'enquête utilisent RAMEAU pour l'indexation des composants produits dans Calames. Parmi les réponses développées à cette question, certains correspondants expliquent qu'ils n'utilisent pas toujours de termes construits à partir de subdivisions. Un correspondant semble saisir du PCData dans la balise EAD avant de la lier à RAMEAU par besoin de clarté, tandis qu'un autre indique qu'il n'utilise pas RAMEAU s'il n'y trouve pas d'indexation adaptée au document.

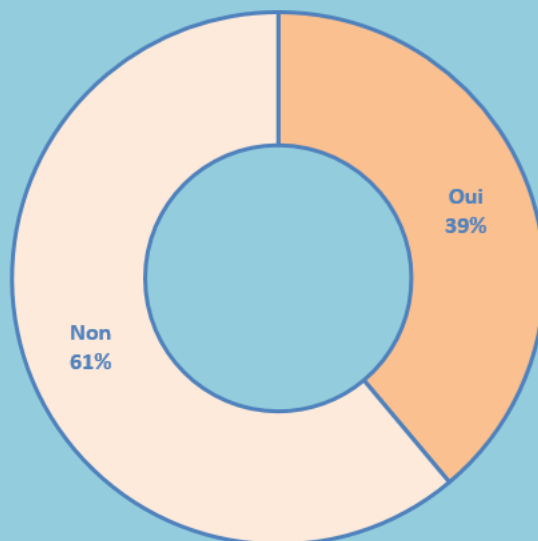
Logiquement, les deux tiers des répondants estiment ne pas avoir besoin de formation à RAMEAU. Certains expriment un manque de pratique, le besoin d'une remise à niveau ou d'une mise à jour sur le sujet au vu de la réforme en cours.



### Réponses détaillées :

- « Selon les spécificités EAD en bibliothèque (termes mais pas de vedettes construites) »
- « Entités simples et construites »
- « très rarement »
- « Et non car j'essaie plus tôt un langage claire ex. littérature italienne que je lie à rameau »
- « sauf quand je ne trouve pas d'indexation suffisamment adaptée au document décrit »

## Estimez-vous avoir besoin d'une formation à l'indexation RAMEAU ?



### Réponses détaillées :

- « Ce serait un plus de pouvoir indexer les notices en RAMEAU. J'ai essayé un peu d'indexation libre mais j'ai vite abandonné. »
- « J'ai commencé ma carrière au bureau des autorités-matière de la BnF il y a 20 ans »
- « Une formation sur l'actualité RAMEAU. Je ne sais pas s'il est possible de suivre les journées annuelles organisées à la BnF »
- « Une formation de remise à niveau »

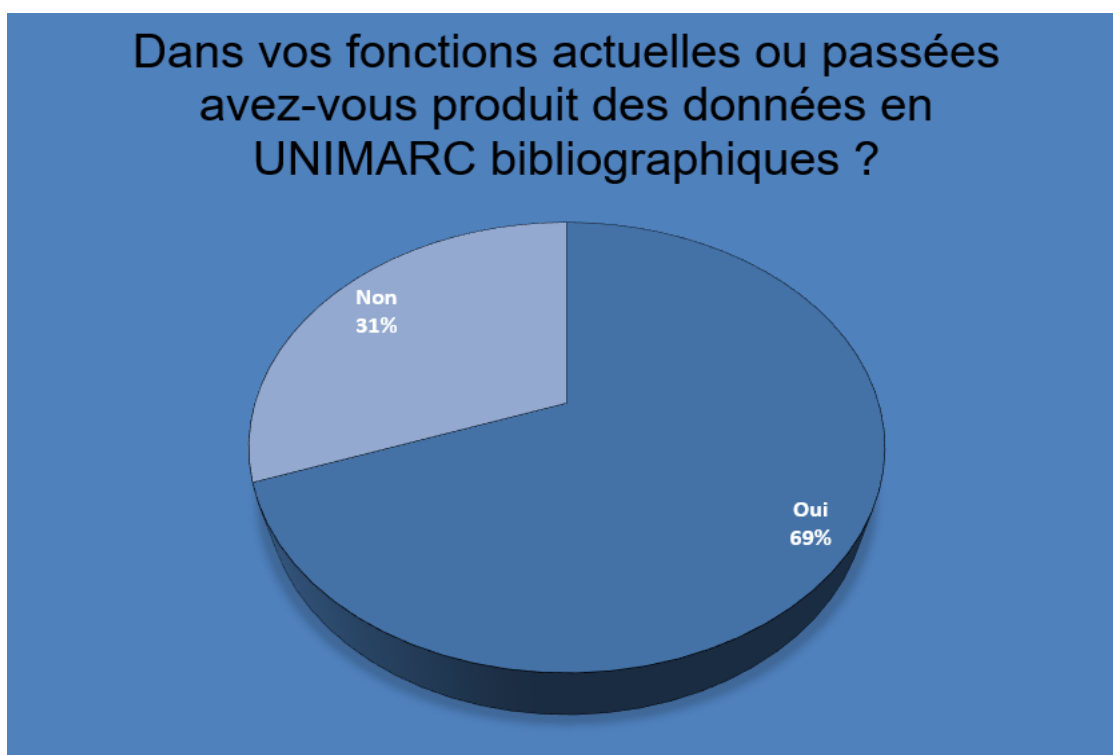
## Partie 3 : Activités de signalement en UNIMARC

Q : Dans vos fonctions actuelles ou passées, avez-vous produit des données en UNIMARC bibliographiques ?

Q : Dans vos fonctions actuelles ou passées, avez-vous produit des données en UNIMARC autorité ?

Les questions de cette partie de l'enquête avaient pour but de mieux connaître le parcours et la culture professionnelle des correspondants concernant le catalogage d'autres ressources.

Le catalogage en UNIMARC, bibliographique et autorité, a ainsi été pratiqué par les deux tiers des correspondants ayant répondu à l'enquête. On note toutefois des réponses plus précises qui semblent indiquer que cette pratique n'est pas régulière ou ne se présente même jamais dans les activités du correspondant.

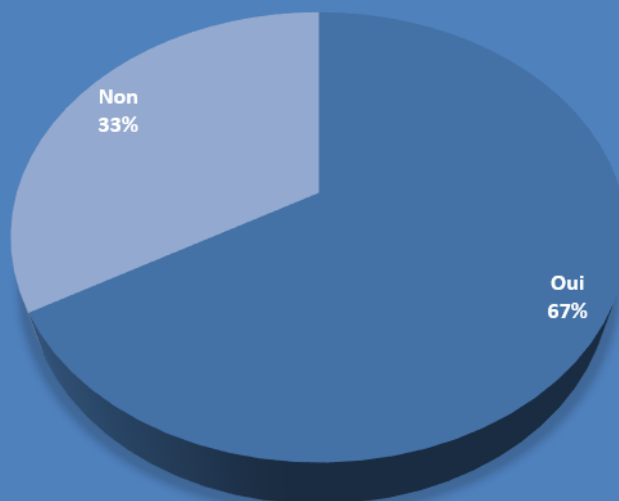


Réponses détaillées :

- « InterMarc »
- « mais c'était il y a plus de 10 ans »
- « Je n'ai jamais catalogué de ma vie »



Dans vos fonctions actuelles ou passées  
avez-vous produit des données en  
UNIMARC autorité ?



Réponses détaillées :

- « Mais rarement »
- « Intermarc »

## Partie 4 : Fonctions occupées avant d'être correspondant Calames et fonctions actuelles

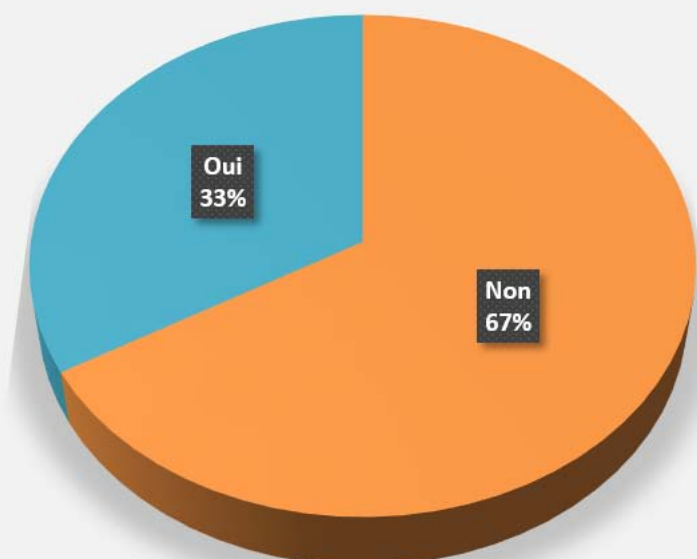
### Fonctions occupées avant d'être correspondant Calames

*Q : Avez-vous précédemment occupé des fonctions en lien avec EAD ou les archives et manuscrits ?*

Pour le travail plus général sur le format EAD et sur les archives et les manuscrits, il est particulièrement intéressant de constater que seul un tiers de correspondants ayant répondu ont occupé des fonctions dans ces domaines avant d'exercer sur leur poste actuel.

Parmi les réponses plus développées à cette question, certains correspondants font état d'expériences touchant en particulier au monde des archives : une mission liée aux archives scientifiques, la validation de données en EAD pour un portail de signalement d'archives, un stage de signalement d'archives en EAD ou des expériences diverses dans des services d'archives ou concernant les archives en bibliothèque. D'autres correspondants semblent avoir travaillé à la fois sur des fonds d'archives et sur des fonds patrimoniaux plus particuliers aux bibliothèques : catalogage d'archives et de manuscrits à la BnF, travail sur un outil commun à la bibliothèque et aux archives, gestion d'un fonds patrimonial constitué d'archives et de manuscrits ou encore différentes expériences d'archiviste ou de bibliothécaire au sein d'établissements du réseau Calames.

Avez-vous précédemment occupé des fonctions en lien avec l'EAD ou les archives et manuscrits ?



### Si oui, réponses détaillées :

- « Mission archives scientifiques - 5 ans »
- « projet EHRI (<https://portal.ehri-project.eu/>), travail de validation des données EAD hétérogènes »
- « De manière secondaire (catalogage occasionnel dans Archives et manuscrits à la BnF) »
- « Mise en place d'outil commun bibliothèque-archives pour le signalement de fonds d'archives ; rédaction ponctuelle d'IR sur un fonds hospitalier. »
- « Stage ENSSIB (Bibliothécaire) de 7 semaines : signalement initial d'un fonds d'archives en EAD »
- « Responsable d'un fonds patrimonial comprenant des archives et manuscrits du XIXe s. principalement »
- « 10 ans de CDD dans des services d'archives et contrat Calames »
- « Classement et signalement de fonds d'archives conservés à la BIS depuis 2009 »
- « Archiviste et/ou bibliothécaire chez BLJD, ENS, Collège de France »
- « J'ai catalogué dans Calames le fonds de manuscrit de notre BU »
- « depuis 2014 »

## Calames parmi vos missions actuelles

*Q : Selon vous, combien de temps représente la fonction de correspondant Calames parmi vos activités, en pourcentage de votre temps de travail hebdomadaire ?*

*Q : À quelle fréquence pratiquez-vous le catalogage en EAD dans Calames ?*

*Si « très régulièrement » ou « souvent » :*

*Q : En quoi consiste votre travail dans Calames ?*

*Q : Dans le cadre de vos fonctions, à laquelle de ces activités participez-vous plus largement ?*

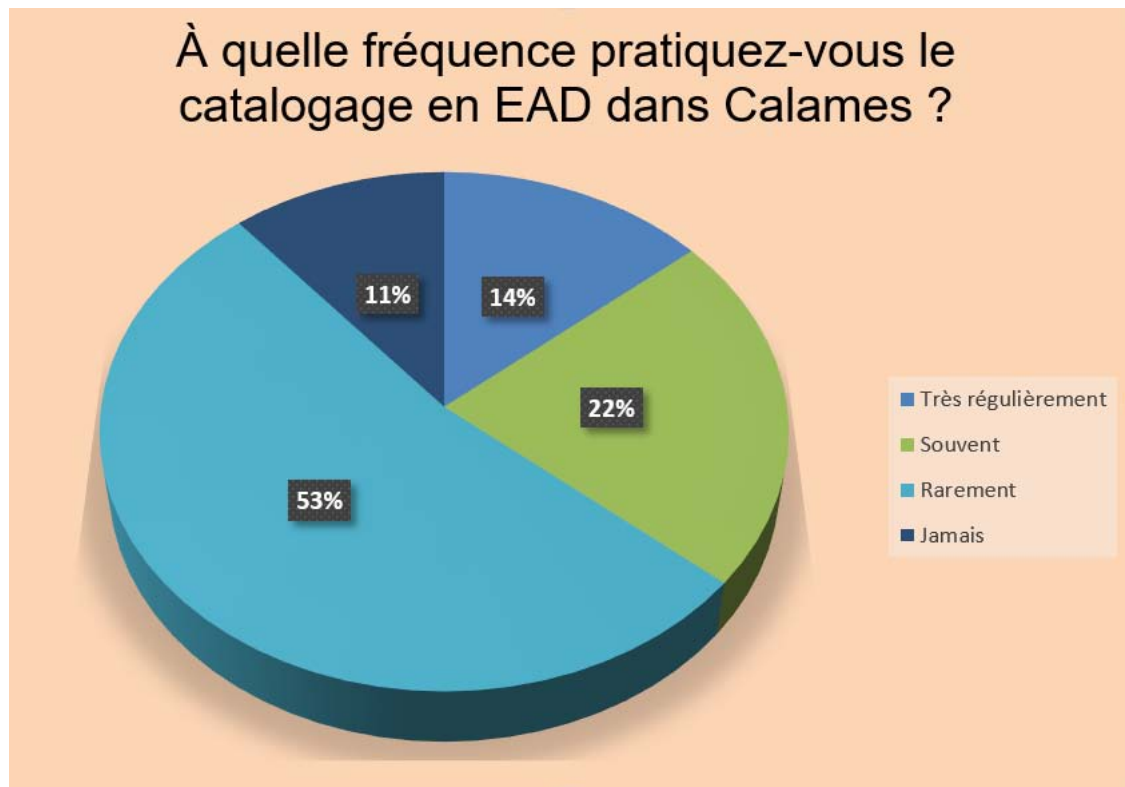
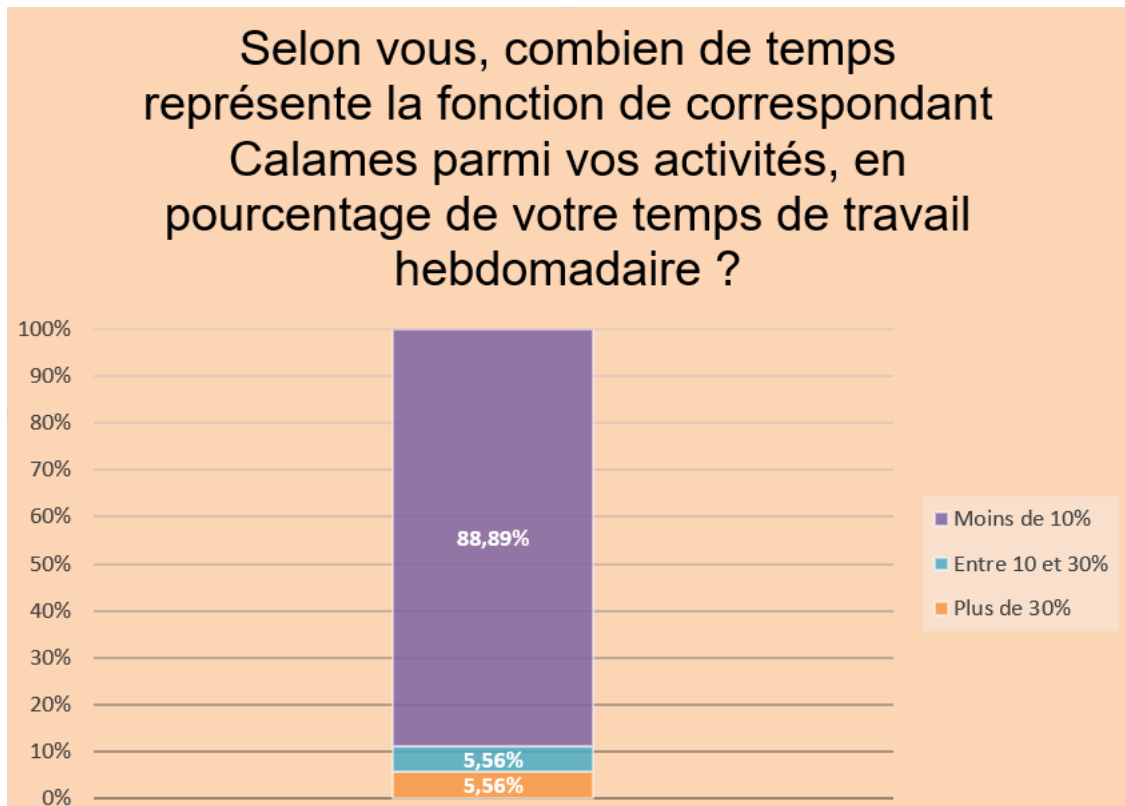
Afin de mieux cerner et comprendre les activités du correspondant Calames, cette partie de l'enquête s'attache notamment à ses activités dans et autour de l'application.

Une grande majorité (presque 90%) des correspondants ayant répondu n'ont que 10% ou moins de leur temps hebdomadaire à consacrer à la fonction de correspondant Calames. Autres réponses riches d'enseignement, les correspondants ayant répondu ne cataloguent eux-mêmes que rarement ou jamais dans Calames pour les deux tiers d'entre eux. Ces réponses confirment des évolutions que l'Abes a déjà constatées par moment dans ses échanges avec certains correspondants : le correspondant Calames-type semble être désormais moins un catalogueur qu'un manager ou un responsable dont la fonction de correspondant n'est que l'une des missions.

Le profil de « correspondant-catalogueur » existe cependant toujours, puisque parmi le tiers de répondants (13 sur 36 réponses) affirmant cataloguer très régulièrement ou souvent dans Calames, quasiment tous indiquent effectuer eux-mêmes du signalement courant dans l'application.

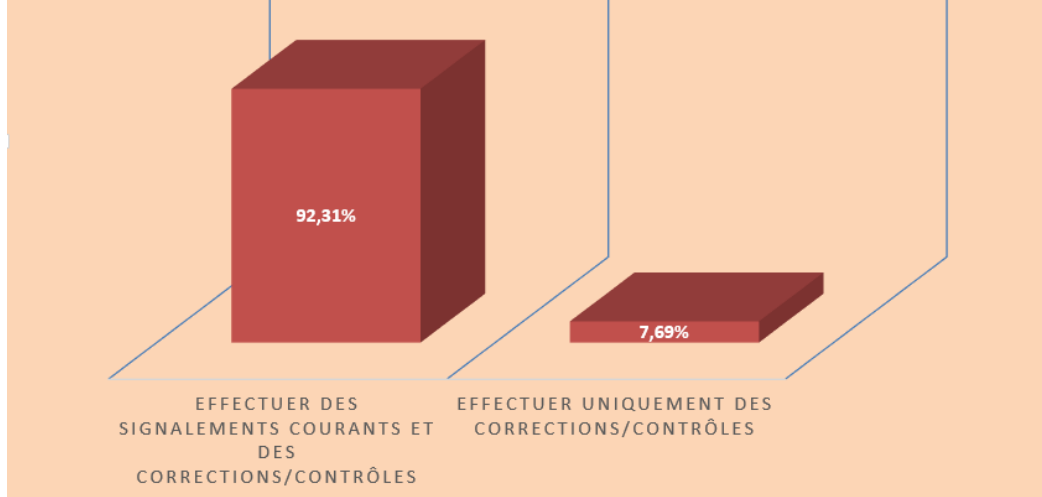
Les autres missions des correspondants Calames semblent être pour une large majorité la gestion des fonds patrimoniaux (les trois quarts d'entre eux), le signalement d'autres ressources de leur établissement (presque la moitié d'entre eux) et la valorisation de fonds dans une bibliothèque numérique (presque la moitié d'entre eux également).

Parmi les quelques réponses différant de ces trois missions, un correspondant est responsable d'un portail en ligne et un autre des acquisitions et de la gestion pour un fonds qui n'est pas patrimonial.

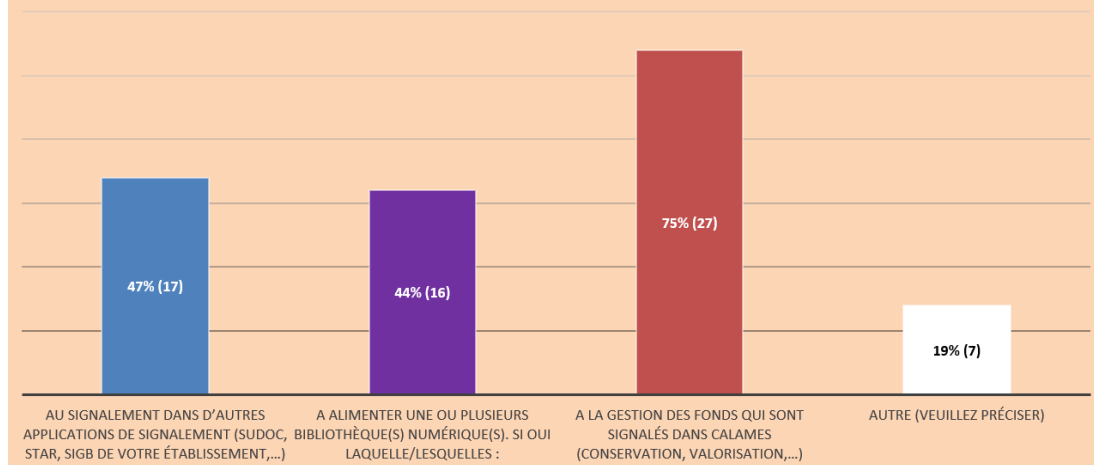


Total : 13 répondants

Si vous y cataloguez très régulièrement ou souvent, votre travail dans Calames consiste à :



Dans le cadre de vos fonctions, participez-vous plus largement :



Si bibliothèque numérique, laquelle :

- « Je m'occupe d'Occitanica, portail de la langue et de la culture occitanes : métadonnées en Dublin Core qualifié. »
- « Découverte d'Omeka. »
- « Bibliothèque numérique de l'Université et lien vers des documents numérisés par la MSH en dehors de la bibliothèque numérique »
- « Bibliothèque numérique sous logiciel Omeka, gestion des fonds patrimoniaux »
- « Bibliothèque numérique PaJ@Mo et Galica »
- « Bibliothèque numérique patrimoniale UGA (gérée avec Omeka) »

Si autre :

- « Acquisitions, gestion d'un fonds d'étude en libre accès et du circuit des nouvelles entrées dans certaines disciplines »

## Partie 5 : Positionnement de la fonction de correspondant Calames au sein des établissements

### Liens avec les autres correspondants Abes de votre établissement

*Q : Quels liens avez-vous avec le Correspondant Catalogage (Corcat) de votre établissement ?*

*Q : Quels liens avez-vous avec le Correspondant Autorités (Coraut) de votre établissement ?*

*Q : Quels liens avez-vous avec le Chargé de Relations avec l'Abes de votre établissement ?*

La mise en place de flux de données et les échanges de pratique avec des collègues utilisant des applications de l'Abes peuvent modifier la manière de travailler des correspondants.

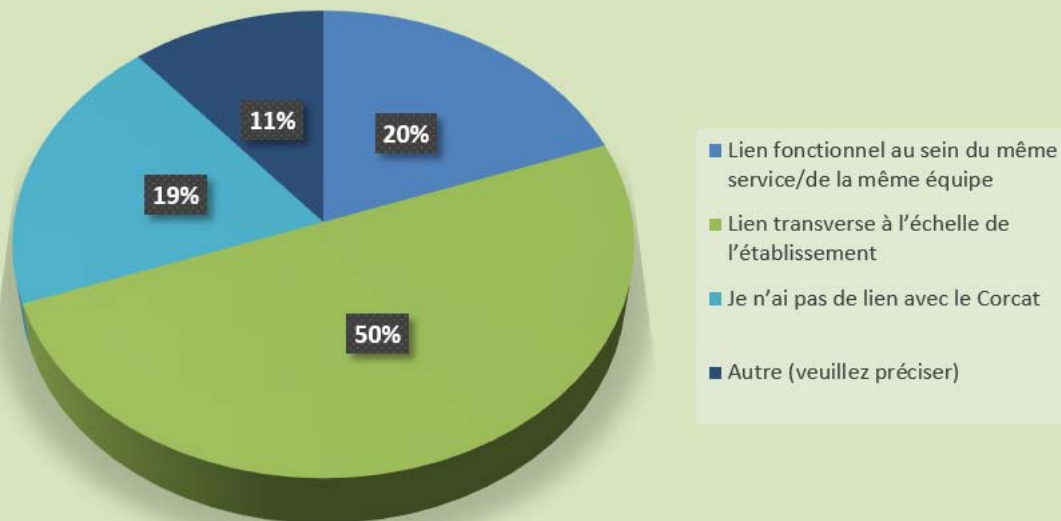
De manière générale, les correspondants Calames ayant répondu ont pour la majorité d'entre eux des liens transverses au sein de leur établissement avec les correspondants des autres réseaux Abes. C'est le cas de la moitié d'entre eux avec le correspondant Catalogage (corcat) de leur établissement, ainsi qu'avec le correspondant Autorités (coraut) et avec le chargé de relations Abes.

Les cas de collaboration de plusieurs de ces correspondants au sein d'un même service sont rares (moins d'un quart des réponses).

On note tout de même qu'autour de 20% (7 sur 36) des correspondants n'ont aucun rapport direct ni avec leur corcat, ni avec leur coraut, ce qui peut être dommageable pour les liens entre notices Calames et autorités IdRef ; 22% (8 sur 36) n'ont pas non plus de relations, et c'est tout aussi notable, avec le chargé de relations Abes de leur établissement.

L'exercice de plusieurs fonctions de correspondants d'un réseau Abes par le correspondant Calames existe, mais reste rare. Seuls 3 répondants précisent être également le corcat de leur établissement, 3 sont également le coraut de leur établissement et 2 occupent la fonction de Chargé de relations Abes de leur établissement.

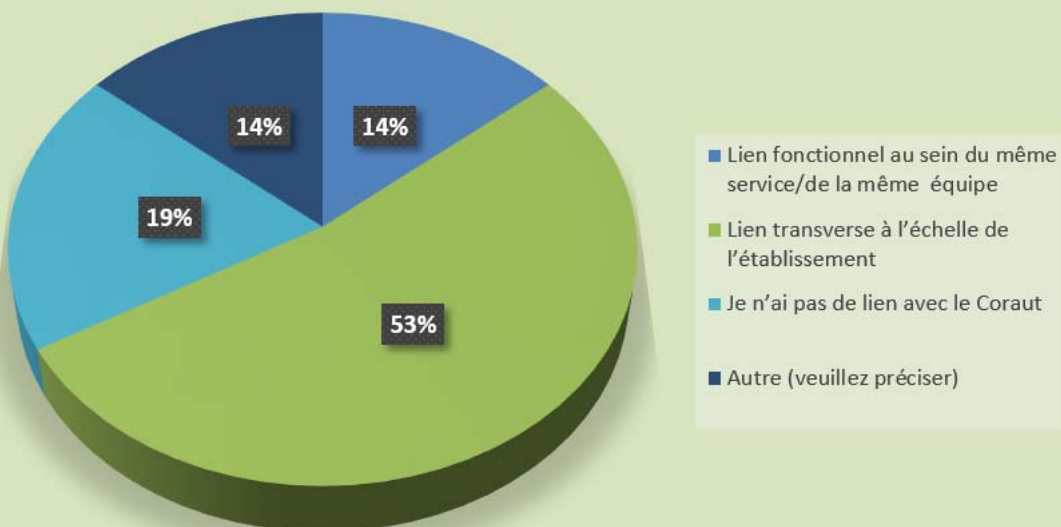
## Quels liens avez-vous avec le Correspondant Catalogage (Corcat) de votre établissement ?



### Réponses détaillées :

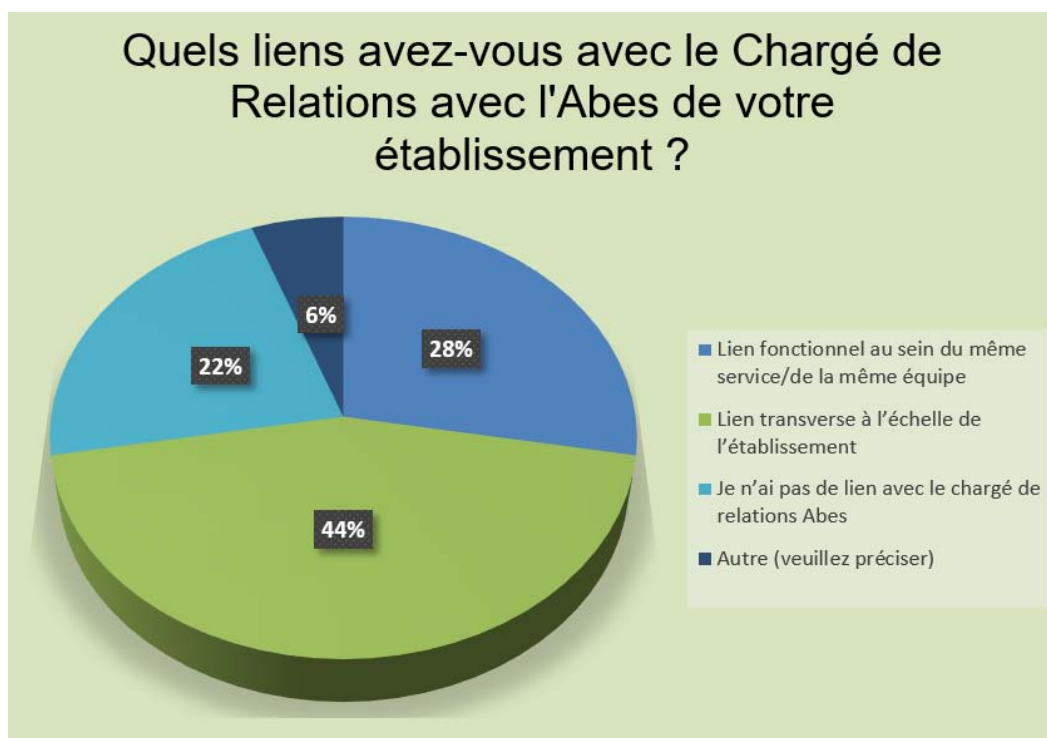
- « J'occupe aussi cette fonction »
- « Personne-ressource sur son sujet, sans lien admin. »
- « Je suis correspondant catalogage »
- « C'est moi »

## Quels liens avez-vous avec le Correspondant Autorités (Coraut) de votre établissement ?



Réponses détaillées :

- « Je ne sais pas qui est notre coraut »
- « J'occupe aussi cette fonction avec une collègue plus spécialisée en soutien »
- « Personne-ressource sur son sujet, sans lien admin. »
- « Je suis correspondant autorités »
- « C'est moi »



Réponses détaillées :

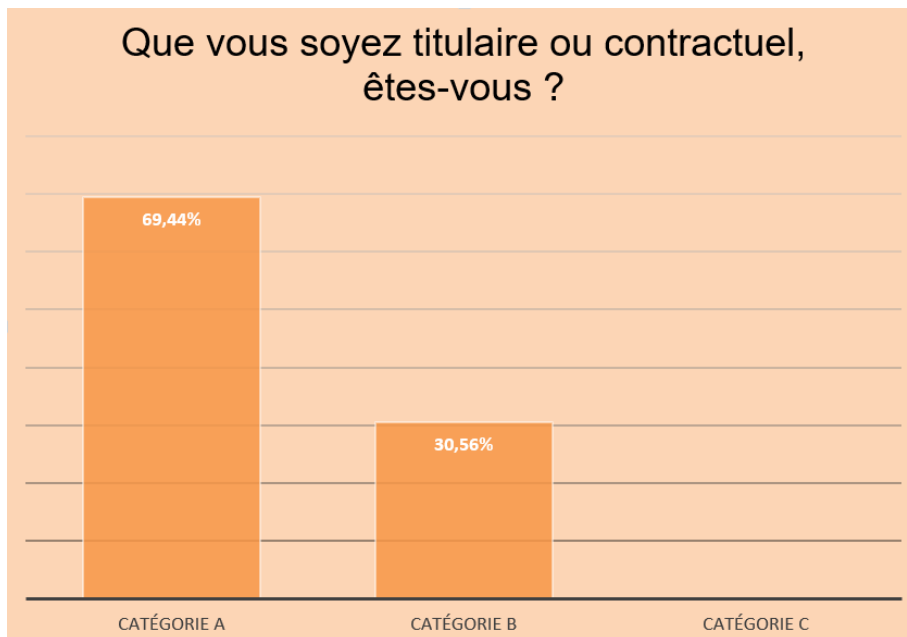
- « Je suis le Chargé de relations également »

## Statut administratif des correspondants Calames

Q : Que vous soyez titulaire ou contractuel, êtes-vous ?

Les deux tiers des correspondants ayant répondu à l'enquête sont des catégories A, mais il est à noter que presque un tiers sont des catégories B. Si la majorité de catégories A n'est pas étonnante, la proportion de catégories B se révèle importante.



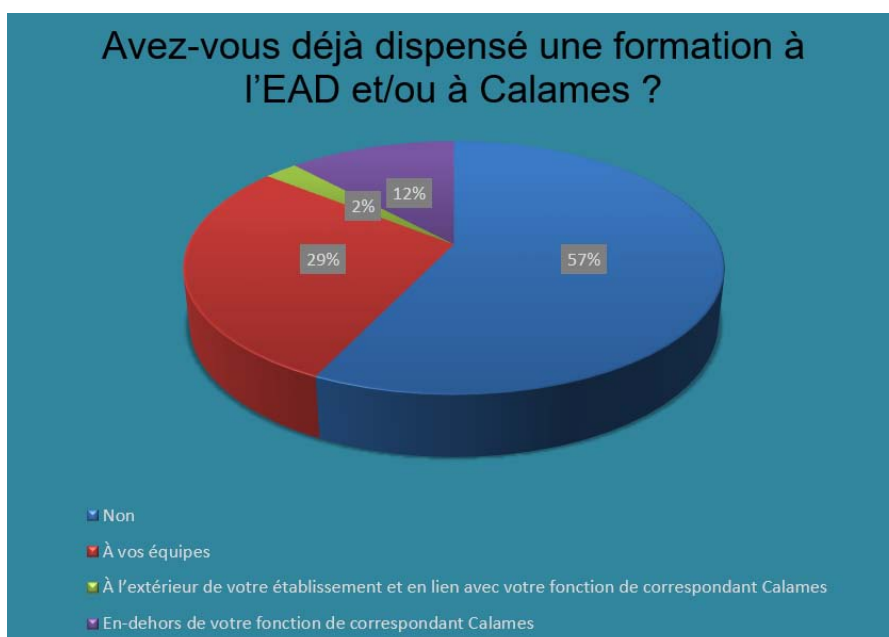


## Expérience de formateur EAD ou Calames

**Q : Avez-vous déjà dispensé une formation à EAD et/ou à Calames ?**

Les deux tiers des correspondants ayant répondu n'ont jamais eu l'occasion de dispenser de formations à EAD ou à Calames. Ces réponses peuvent étonner, le correspondant devant être le relais en interne auprès de ses équipes de toutes les compétences et connaissances liées à EAD ou à Calames. Il peut cependant s'agir de correspondants travaillant seuls sur Calames ou n'occupant la fonction que depuis peu de temps.

Le tiers restant des répondants a donné des formations diverses : la moitié (6) d'entre eux ont formé uniquement leurs équipes et l'autre moitié ont formé leurs équipes ainsi que dispensé des formations à l'extérieur de leur établissement.



## Partie 6 : Suggestions pour une future formation correspondants Calames

### Classement dans un ordre de priorité des besoins de formation en lien avec les missions telles que définies par la fiche-fonction correspondant Calames

*Q : Pour chacune des missions telles que définies dans la fiche fonction du correspondant, classer de 1 à 9 par ordre d'importance (1 le plus important, 9 le moins important) les thématiques que vous voulez voir prioritairement développées au cours d'une formation dédiée au correspondant.*

*Q : Autre suggestion ou remarque concernant vos besoins spécifiques (détails des sujets souhaités, opérations techniques...) à aborder lors d'une formation correspondant Calames :*

Les correspondants ont majoritairement placé en tête de leur besoins les **questions liées aux missions traditionnelles du signalement en EAD** sur lesquelles l'Abes les appuie depuis l'origine de Calames : « Assurer le contrôle qualité des données et le respect des bonnes pratiques de description » (33% de répondants l'ont placé en n°1) et « Concevoir l'arborescence des fichiers EAD » (21% de répondants l'ont placé en n°1). « Organiser le travail de signalement, courant et rétrospectif, des fonds d'archives et manuscrits » a également été plébiscité, ce qui viendrait enrichir l'offre de formation Abes actuelle à Calames.

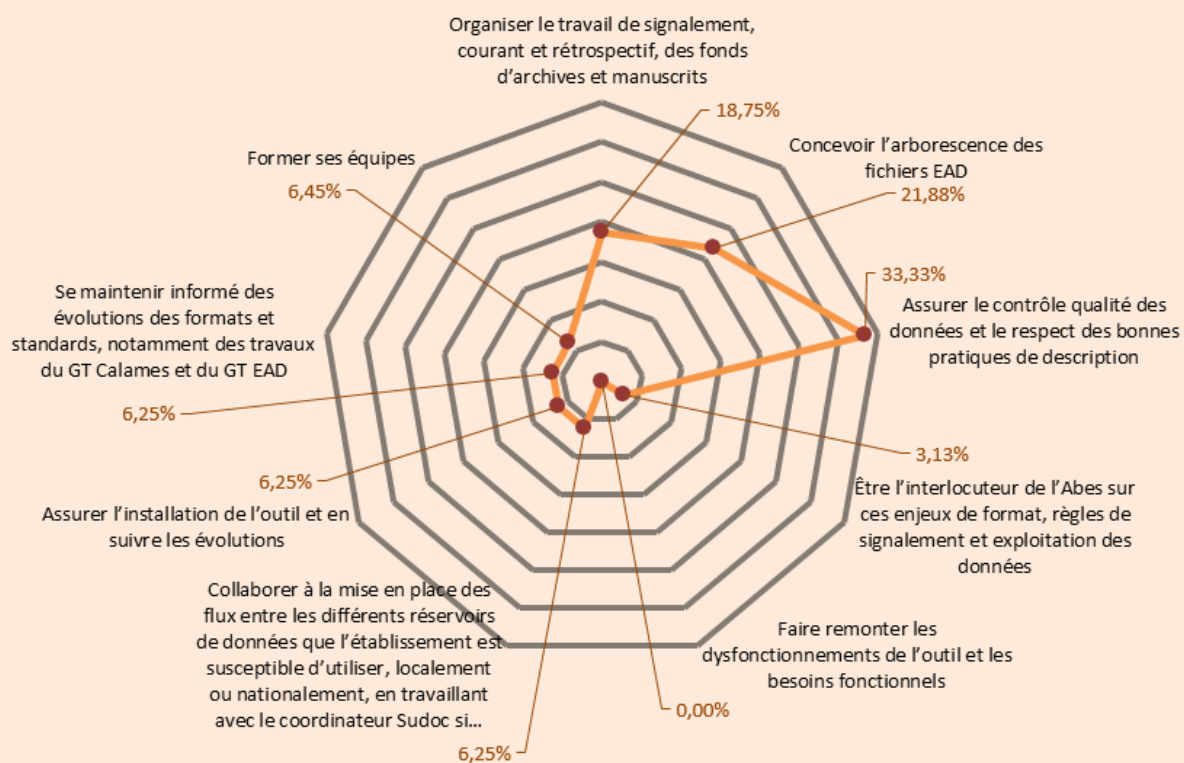
Ce trio de priorités reste le même si on élargit les résultats aux 3 premières priorités de chaque répondant.

Les autres propositions n'ont recueilli que peu de suffrages. « Collaborer à la mise en place des flux entre les différents réservoirs de données que l'établissement est susceptible d'utiliser, localement ou nationalement, en travaillant avec le coordinateur Sudoc si besoin », « Être l'interlocuteur de l'Abes sur ces enjeux de format, règles de signalement et exploitation des données » et « Former ses équipes » n'arrivent qu'ensuite.

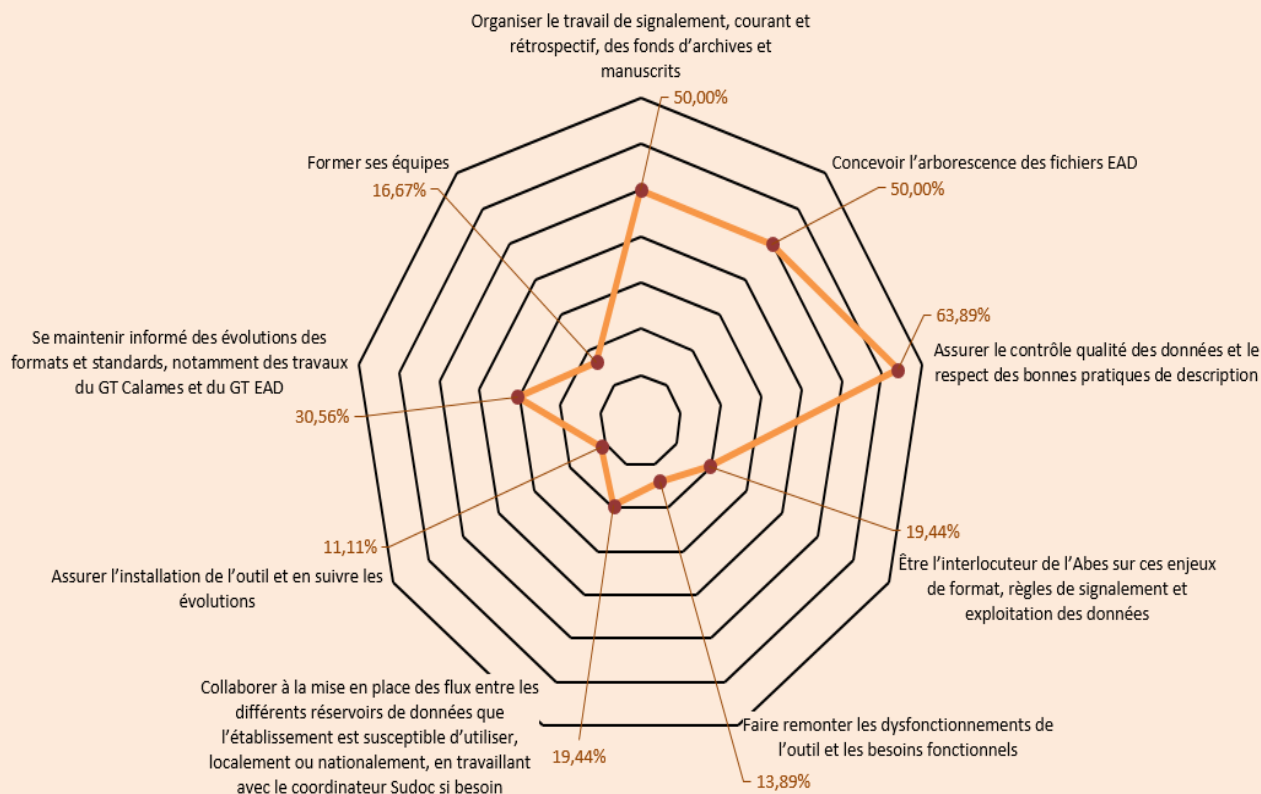
La dernière question, laissant une expression libre aux correspondants, a reçu quatre réponses :

- « Des informations et une réflexion commune sur les marges de manœuvre d'évolution de la plateforme et de l'outil à moyen/long terme. »
- « Rappel des bonnes pratiques par typologie de documents création des autorités dans IdRef : jusqu'où aller dans le degrés de signalement/lien dans Calames ? »
- « Besoin d'une formation complémentaire à XML et XMETAL. Compliqué de travailler seule au signalement des archives et manuscrits dans Calames et de ne consacrer que peu de temps à cette activité (difficiles dans ces conditions d'avoir des automatismes et de bien maîtriser l'éditeur XML et la structure EAD). »
- « Le classement ci-dessus est artificiel. En fait, c'est l'ensemble des points qui devrait être abordé. Il est par exemple difficile de former ses équipes et d'assurer le contrôle qualité des données sans se tenir au courant de l'évolution des formats ou du travail du GT Calames »

### Besoins en formation (selon les intitulés des missions de la fiche fonction correspondant Calames) classés en priorités 1 par les répondants



### Besoins en formation (selon les intitulés des missions de la fiche fonction correspondant Calames) classés en priorités 1 à 3 par les répondants



## Conclusions

Omettant volontairement les aspects RH des équipes accompagnant ou non les correspondants, ainsi que la volumétrie des fonds qu'ils sont chargés de signaler, l'enquête, centrée sur l'expérience, la formation des correspondants et leurs besoins dans ce domaine, donne un aperçu du réseau Calames aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il y a cinq ou dix ans.

Les correspondants Calames disposent en général d'une formation plutôt centrée sur l'EAD et peu d'entre eux sont formés à l'archivistique. Le paysage français des formations dans le domaine est ainsi bien reflété par ces résultats (peu de formation à l'archivistique, initiale ou en formation continue, sont dispensées aujourd'hui en France à l'attention d'un public non constitué d'archivistes professionnels). S'ajoute à cela le fait que les formations dispensées par et pour des archivistes sont souvent ignorées des bibliothécaires ; les deux cultures professionnelles ont aussi des pratiques parfois divergentes sur certains points précis, qui peuvent rendre ces formations peu adaptées aux besoins des professionnels des bibliothèques responsables de fonds de manuscrits et d'archives patrimoniales. Afin d'y remédier, l'Abes pourrait promouvoir les formations dispensées dans la sphère professionnelle des archives (AAF, AN) et va s'efforcer de porter ce besoin spécifique auprès des organismes de formation continue de la filière bibliothèque.

Il est tout de même notable et regrettable qu'un peu plus du quart des répondants n'aient pas été formés à EAD. L'Abes ne peut que les y encourager, car elle maintient et réaffirme le caractère cardinal du pré-requis EAD !

Concernant la formation à Calames, 47% des correspondants ayant répondu pensent en avoir besoin et 25% sont intéressés par une formation approfondie à l'outil. La réflexion de l'Abes autour d'une seconde formation dédiée aux correspondants, en complément de la formation initiale actuelle, rencontre donc un véritable besoin exprimé par une partie des correspondants du réseau.

L'enquête nous permet de constater que la pratique de création de liens aux autorités est un acquis solide parmi les usages des correspondants : 70% d'entre eux les établissent très régulièrement ou souvent. Ce chiffre doit cependant être relativisé au regard de la fréquence du catalogage effectué par les correspondants dans l'outil. La création de notices d'autorité par les correspondants est en revanche moins fréquente et moins maîtrisée : 28% seulement estiment ne pas avoir besoin d'une formation à la création de notices dans IdRef.

De même pour RAMEAU, également bien ancré dans les pratiques avec près de 70% des répondants l'utilisant dans l'indexation de leurs notices Calames. On note tout de même que près de 40% d'entre eux expriment le besoin d'une formation à RAMEAU. Il est à rappeler à ce sujet qu'il est possible pour les correspondants Calames de demander la création de termes RAMEAU en cas de besoin ; l'Abes va promouvoir cette possibilité auprès des correspondants.

Plusieurs rubriques du nouveau portail de documentation professionnelle, en cours d'enrichissement, visent à tenir compte de ces besoins.

Une culture professionnelle commune, très marquée par les fondamentaux du signalement bibliographique, semble être partagée par la grande majorité des correspondants ayant répondu : plus des deux tiers ont déjà eu par le passé une expérience du catalogage en UNIMARC, bibliographique comme autorité.

En termes de missions, les correspondants Calames ayant répondu sont les deux tiers à n'avoir pas occupé de fonction en lien avec les archives et manuscrits ou avec EAD avant leurs fonctions actuelles. Au vu de la

grande stabilité des professionnels s'occupant de la gestion et du signalement des fonds d'archives et de manuscrits, la majorité semble donc en poste sur ces fonctions depuis un certain temps. Cela confirme aussi l'absence d'autre expérience archivistique. L'Abes doit donc assumer, avec discernement, son rôle de relais des enjeux et débats qui animent la communauté archivistique et peuvent nourrir les pratiques du réseau Calames.

En termes d'activité, le **manque de temps à consacrer à Calames** est l'un des constats évidents de l'enquête : **88%** des répondants travaillent tout au plus **10%** de leur temps hebdomadaire dans Calames. Pour aider ces collègues travaillant peu ou jamais dans Calames, l'Abes organisera de manière régulière des formes légères de formations continues (a priori au moins une fois par an un J.e-cours de formation continue sur des fonctionnalités déjà opérationnelles) pertinentes pour pallier le manque de temps et la pratique épisodique des correspondants.

Deux profils distincts de correspondants Calames affleurent dans la suite de l'enquête :

- des **correspondants-managers**, pour qui la pratique du catalogage est rare, mais qui encadrent une équipe travaillant dans Calames ou cumule des responsabilités bien au-delà pour leur structure documentaire ;
- des **correspondants-catalogueurs** qui sont eux-mêmes impliqués dans le signalement dans Calames.

On note par exemple que **36%** des répondants seulement cataloguent très régulièrement ou souvent dans Calames. Les deux tiers restant n'y cataloguent que rarement ou très peu. Ce taux confirme que les correspondants actuels ont en majorité des missions et attributions d'encadrement qui dépassent la fonction de correspondant et le travail de signalement dans Calames.

Ce temps discontinu et compté consacré à Calames doit inciter l'Abes à maintenir un lien régulier, afin que l'esprit du réseau reste vivant dans ce contexte et aider les correspondants à éviter que ne s'érode la facilité d'appropriation des évolutions.

Pour confirmer cette réalité d'une majorité de correspondants, la question des autres missions du correspondant Calames apporte aussi un éclaircissement. Ces missions sont majoritairement :

- responsables de la conservation ou de la valorisation des fonds patrimoniaux ou archivistiques (40% d'entre eux) ;
- travail de signalement dans d'autres outils Abes ou locaux (25% d'entre eux) ;
- travail à l'alimentation d'une ou plusieurs bibliothèques numériques (24% d'entre eux).

Ces éléments permettront à l'Abes de mieux contextualiser les éléments propres à la formation de correspondant, en s'appuyant sur des pratiques et une culture mieux identifiées.

Il est en revanche étonnant de constater que peu de correspondants ayant répondu affirment avoir déjà donné une formation en interne à Calames : à la fois parce que le correspondant doit se faire le relais des consignes de l'Abes et des bonnes pratiques EAD, mais aussi car son profil semble plus managérial désormais.

Malgré cela, **57%** des répondants n'ont aucune expérience de formateur en lien avec EAD ou Calames et seuls **29%** ont déjà formé leur(s) équipe(s). Sans ignorer qu'il peut y avoir un biais dans les réponses si les correspondants ont assimilé formation et formation formelle, il semble important de remettre en avant le rôle de formateur du correspondant Calames et de lui fournir des outils et supports pour le mettre en application dans les établissements où plusieurs personnes travaillent dans Calames.

Les réponses quant **au positionnement des correspondants Calames par rapport aux correspondants des autres réseaux Abes** sont également riches d'enseignement et se révèlent assez uniformes. Qu'il s'agisse des Coraut, Corcat ou Chargés de relations Abes, entre 44 et 53% des répondants ont des liens transverses à l'échelle de leur établissement avec ces autres correspondants Abes ; autour de 20% sont dans la même équipe ou dans le même service que ces autres correspondants Abes ; autour de 20% ne connaissent pas ces autres correspondants Abes. Il est notamment inquiétant que près d'un correspondant Calames sur cinq ne connaisse pas le Coraut de son établissement et que 22% ne connaissent pas le Chargé de relations Abes de leur établissement.

L'Abes veillera donc dans ses différents canaux de communication avec les réseaux à mieux expliciter les articulations et interactions possibles, afin de favoriser le dialogue et les synergies internes aux établissements.

Pour la **conception d'une nouvelle offre de formation** spécifique aux correspondants Calames, les réponses aux deux dernières questions seront précieuses. Les répondants ont exprimé leur besoin de voir l'Abes les accompagner sur des aspects « traditionnellement » pris en charge par l'agence : « Assurer le contrôle qualité des données et le respect des bonnes pratiques de description », « Concevoir l'arborescence des fichiers EAD » ou encore « Se maintenir informé des évolutions des formats et standards, notamment des travaux du GT Calames et du GT EAD ».

Il est notable que la proposition « Organiser le travail de signalement, courant et rétrospectif, des fonds d'archives et manuscrits » ait également été plébiscitée, alors qu'il s'agit d'une mission qui impliquerait d'entrer plus en avant dans la vie des établissements, ce que l'Abes évite de faire de manière prescriptive. En revanche, cela conforte son programme de développements informatiques fixés pour Calames en 2022 qui vise à fournir aux correspondants Calames des outils d'analyse et d'administration des données à même de nourrir des décisions organisationnelles et politiques. L'Abes veillera à ce que ces outils fonctionnent cependant sans demander de compétences informatiques supplémentaires à des correspondants déjà accaparés par leurs autres fonctions au sein de leur établissement. On note tout de même cette volonté d'inscrire davantage le soutien de l'Abes dans la durée.

Les résultats de cette enquête renforcent l'Abes dans la conviction que deux de ses projets sont pertinents : le **développement d'outil d'administration des données** à la disposition des établissements et la mise en place, une fois les développements terminés, d'une **formation complémentaire dédiée aux correspondants**.

L'ensemble des réponses lui apporte une meilleure connaissance du réseau des correspondants Calames qui va lui permettre d'adapter la forme, la fréquence et la teneur des informations et supports qu'elle produit à l'attention des établissements.



Enquête 2021 réalisée par le service SMAR  
département Métadonnées et Services aux Réseaux

Contact : [calames@abes.fr](mailto:calames@abes.fr)

Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala - CS 84308 - 34193 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 54 84 10